

## PROCÈS-VERBAL

« Le conseil de la municipalité d'Authier-Nord siège en séance ordinaire, ce 7 avril 2020, à 19h00, et exceptionnellement à huis clos à la salle municipale».

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Mme Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absente la conseillère Andrée Labranche. Celle-ci est en confinement.

La séance était prévue à 19h00 car il devait y avoir la visite du comptable Daniel Tétreault.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été affiché aux endroits ciblés par le conseil informant la population que la séance serait à huis clos ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents à prendre part, délibérer et voter à la séance par leurs présences.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal puissent y participer en étant présent mais en respectant la distance et les procédures d'hygiène recommandées par la santé publique.

Comme le gouvernement demande à la population de ne pas circuler, le moins possible, d'une ville à l'autre afin de limiter la propagation de la COVID-19. Il a été convenu que la présentation du rapport financier 2019 de la municipalité soit reportée ultérieurement (MAMH).

### **1-Adoption de l'ordre du jour.**

2020-04-01 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

### **2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2020.**

2020-04-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2020 soit accepté tel que présenté en y apportant les deux corrections suivantes : au point 4, ajouter un s à **tel** et au point 9, 4<sup>e</sup> ligne, lire **qui** doivent et non **que**.

### **3-Affaires en découlant.**

-Éric Fournier, nouveau directeur en Service développement pour la MRC.  
-Forêt de proximité : Planification des coupes forestières.

### **4-Approbation des comptes.**

2020-04-03

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé, et unanimement résolu que déboursés relatifs aux salaires et aux comptes à payer du mois de mars, ainsi que les comptes à payer jusqu'à aujourd'hui totalisant un montant de 79,284.39\$ soient adoptés tels que présentés.

**5-Adoption de la correspondance.**

- FQM : Infos relatives au budget 2020-2021 du gouvernement du Québec, ainsi qu'à la pandémie du COVID-19.
- Projet déposé en 2019 à Service Canada – Projet Nouveaux horizons MADA, a été refusé en raison des limites budgétaires (correspondance reçue le 6 avril dernier.
- Derniers versements du MFFP (10,375\$) concernant les projets « Rampe de mise à l'eau » et « Station de nettoyage d'embarcations »

2020-04-04

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

**6-Période de questions (10 minutes).**

Aucune question.

**7-Dossier salle.**

Les travaux qui sont à terminer doivent être faits par l'électricien. Mais la pandémie COVID-19 ne le permet pas pour le moment. Donc, tout est en suspend jusqu'à nouvel ordre, et ce pour tous les projets.

Une problématique concernant l'approvisionnement en eau potable survient. Une rencontre sera demandée entre les deux parties. Trois plans ont été établis. Les conseillers espèrent une entente possible.

**8-COVID-19.**

**8.1 Directives de la municipalité.**

Tous changements exigés par le gouvernement et la Santé publique, et qui doivent être apportés par et pour la municipalité sont donnés par avis public et ceux-ci sont affichés aux endroits ciblés par le conseil. Les municipalités se doivent donc de suivre les recommandations données. Le bureau est fermé à la population jusqu'à nouvel ordre. Seulement la postière et les membres qui travaillent à l'épicerie Roger Plante sont autorisés à entrer dans le bureau considérant qu'ils sont un service essentiel.

**8.2 Délais pour le paiement des taxes.**

2020-04-05

ATTENDU QUE la municipalité a adopté, lors de la séance extraordinaire du 8 janvier 2020, la résolution (2020-01-04EX) relative à l'imposition du taux de taxe foncière, de la tarification des services, des taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2020 ;

ATTENDU QU' en raison de la pandémie de la COVID-19, déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé, le gouvernement et/ou la ministre de la Santé et des Services sociaux a déclaré un état d'urgence sanitaire, et a par la suite demandé à presque toute la population de rester confinée à la maison, occasionnant ainsi des pertes d'emplois et une situation économique difficile ;

ATTENDU QUE depuis le 11 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire, est appelé à être renouvelé régulièrement ;

ATTENDU QUE la population ne sait pas quand elle pourra reprendre le travail et revenir à une vie normale ;

ATTENDU QUE des programmes ont été instaurés par le gouvernement afin de venir en aide à la population touchée par cette pandémie de la COVID-19 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu :

DE reporter les dates d'échéances pour les versements des comptes de taxes se rapportant à l'année 2020, et qui va comme suit :

<b>Date de versement initiale</b>	<b>Date de versement différée</b>
31 mars 2020	31 mai 2020
30 juin 2020	31 juillet 2020
31 août 2020	30 septembre 2020
31 octobre 2020	30 novembre 2020

Les intérêts et les pénalités s'appliqueront s'il y a retard avec les nouvelles dates de versement différé. Pour ce qui est des versements relatifs aux années antérieures à 2020 et qui sont impayés, les intérêts et les pénalités continuent de s'appliquer.

Pour ce qui est des factures concernant les droits de mutation et qui seront faites après le 13 mars 2020, un délai de 2 mois sera accordé pour son acquittement, contrairement à un mois habituellement. Quant aux factures antérieures au 13 mars 2020, les intérêts et pénalités continuent de s'appliquer.

### **8.3 Employés.**

La directrice est seule au bureau. L'adjointe fait du télétravail. Quant aux employés de voirie, si le travail à faire nécessite deux employés, ceux-ci utilisent chacun leur véhicule, et ils respectent la distanciation demandée par le gouvernement.

### **9-Voirie.**

#### **9.1 Achat d'abat-poussière.**

2020-04-06 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de faire l'achat de 5 ballots d'abat-poussière (610\$/ballot) à la compagnie Sel Warwick.

#### **9.2 Location d'équipements de la municipalité.**

2020-04-07 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de ne pas augmenter le prix pour la location des équipements. La location de la pelle excavatrice et la débroussailleuse demeure à 80\$/heure, et le transport des équipements demeure à 75\$/heure.

### **10-Régie des déchets.**

#### **10.1 Extrait du rapport financier 2019 de la Régie intermunicipale de déchets de Roussillon.**

2020-04-08 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord accepte, sur recommandation de la déléguée, Noëlla Dubé, le rapport financier 2019 tel que préparé par la Firme Daniel Tétreault, CPA.

#### **10.2 Équipements pour les bacs.**

Des couvercles ainsi que des roues ont été achetés en 2014 par la municipalité et qui peuvent être vendus aux contribuables qui en désirent. Possibilité de faire des achats regroupés entre plusieurs municipalités.

#### **10.3 Tonnage pour l'année 2019.**

Le tonnage de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon via les collectes municipales, pour notre municipalité, est le suivant :

- Collecte des déchets : 57.77 tonnes
- Collecte du recyclage : 20.70 tonnes

### **11-Résolution diverses.**

#### **11.1 Fleurs, pelouse et leurs entretiens pour l'été 2020.**

En raison de la pandémie de la COVID-19 qui sévit depuis le 13 mars dernier, et ne sachant pas la durée de celle-ci, ainsi que sur les recommandations du gouvernement du Québec et de la Santé publique, la municipalité se doit de prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé de la population. Et ce, pour différents dossiers/sujets relatifs aux municipalités en général.

L'entretien des pelouses était depuis 2016, attribué à monsieur Réal Auger. Comme monsieur Auger entre dans la catégorie des personnes à risque (70 ans et

plus, selon les recommandations du gouvernement et de la Santé publique), les conseillers préfèrent ne pas lui attribuer cette tâche et l'exposer ainsi au risque de ce virus.

2020-04-09

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu d'octroyer la tâche de la tonde des pelouses à une autre personne compte tenu des recommandations des gouvernements ainsi que de la Santé publique qui touchent ainsi monsieur Réal Auger. Les conseillers déplorent cette situation mais la santé des citoyens est plus importante que tout. Lui faire parvenir une lettre l'informant de la situation.

Pour ce qui de l'achat et l'entretien des fleurs, madame Annie Bruneau a manifesté son intérêt à s'occuper des fleurs encore cette année. Madame Bruneau est seule pour effectuer cette tâche. Vérifier auprès de celle-ci son intérêt à faire l'entretien de toutes les pelouses. À ramener à la prochaine séance.

### **11.2 Contrat Croix-Rouge – Contribution annuelle.**

2020-04-10

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de faire parvenir le deuxième versement de 170\$ (deuxième année 2020-2021) à la Société canadienne de la Croix-Rouge division Québec, selon « l'Entente services aux sinistrés ».

### **11.3 Société de recherche sur le cancer.**

2020-04-11

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de faire parvenir un don de 150\$ à la Société de recherche sur le cancer. Faire parvenir une demande au Comité Bellefeuille en ce sens.

### **12-Période de questions.**

Aucune question.

### **13-Questions diverses.**

Ponceaux : Faire parvenir une lettre à la personne concernée pour son ponceau qui est bloqué, obstrué, et/ou problématique, et qui doit être changé. Joindre également à la lettre, le règlement 2015-03 concernant les ponceaux.

2020-04-12

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de vendre à Ferme JBL enr, deux vieux ponceaux endommagés. Un de 30'' de diamètre X 10' de long, et le deuxième, 36'' de diamètre X 12' de long Montant de la facture 25\$.

**MTQ** : Le maire contactera le responsable au Ministère des transports du Québec concernant l'installation des radars, le ponceau sur la rue Principale à l'entrée sud du village, ainsi que l'entretien dans le chemin de la Sablière.

Une rencontre entre les membres du comité de voirie aura lieu sous peu afin de soulever les travaux à faire pour cette année en voirie.

**Cours par ordinateur** : Un jeune étudiant doit poursuivre son cours de gardien de sécurité (école) via internet parce que les cours en classe sont suspendus relativement à la pandémie de la COVID-19. Celui-ci n'a pas le service internet chez lui. Cet étudiant a donc été localisé dans la salle du conseil et ce, jusqu'à la fin de son cours.

**SPBAT** : Ce n'est pas à la municipalité de faire parvenir une copie de compte de taxes d'un citoyen au SPBAT. C'est au propriétaire de s'acquitter de cette tâche. La municipalité offre quant à elle, le service de le faire parvenir par fax mais des coûts y sont rattachés.

**Champ d'épuration** : Le maire entrera en contact avec monsieur Denis Bédard de Excavation Denis Bédard, quant au champ d'épuration pour la salle municipale.

Vérifier la documentation relative aux modalités de versement de la contribution gouvernementale (TECQ).

### **14-Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h10.

---

Alain Gagnon, maire

---

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.